

Le Moule, Le 24 août 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE



Département Culture, Sport, Affaires Scolaires  
Direction des Affaires Scolaires

Nos réf : 2023/080/GLC/FP/CM/TG

## COMMUNIQUÉ

Le Maire de la ville, Président de la Caisse Des Ecoles (CDE), informe les parents d'élèves de la fermeture du service des inscriptions en restauration et aux activités périscolaires du vendredi 1<sup>er</sup> au vendredi 15 septembre 2023.

Le service procédera aux inscriptions du mois d'octobre 2023 à compter du lundi 18 septembre.

Toutefois, les parents seront reçus sur rendez-vous, pour toutes les problématiques relatives aux inscriptions scolaires via le mail, « [insriptionsaffairescolaires@mairie-lemoule.fr](mailto:insriptionsaffairescolaires@mairie-lemoule.fr) ». (Objet : INSCRIPTION SCOLAIRE).

NB :

- Les enfants non-inscrits en restauration et aux activités périscolaires au plus tard le 31/08/2023 ne seront pas reçus à la pause méridienne au cours du mois de septembre,
- Les paniers repas ne seront pas acceptés.

Le Maire, Président de la CDE

Gabrielle LOUIS-CARABIN

